

Des valeurs culturelles en conflit

En 1948, les Nations Unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Connue aujourd'hui sous le nom de **Déclaration universelle des droits de l'homme**, c'est la pierre d'assise de la politique onusienne. Ce document à portée universelle énumère les droits que possède chaque personne, y compris le droit à un gouvernement équitable et le droit de vote, l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans le mariage, le droit à l'emploi, le droit de voyager, le droit de protéger les enfants et le droit à la propriété privée. Ces droits incarnent cependant un idéal essentiellement occidental. Certains de ces principes ne sont pas partagés par les pays non occidentaux, car ils entrent en conflit avec des traditions culturelles et des valeurs religieuses, ou avec des systèmes politiques, économiques ou juridiques. Lorsque les idéaux sont confrontés à la réalité, l'établissement de normes universellement reconnues en matière de droit de la personne s'avère une tâche difficile.

Il importe également de se rappeler que l'Occident n'a pas toujours adhéré à la

notion de droits universels de la personne. En 1946, autant les États-Unis que la Grande-Bretagne étaient opposés à la création de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, ainsi qu'à l'article 8 de la Charte de l'ONU, qui garantit aux hommes et aux femmes le droit « d'exercer en toute égalité » des fonctions au sein des organisations onusiennes. Les pays occidentaux, dont les États-Unis et le Canada, portent également le fardeau des injustices qu'ils ont infligées à beaucoup de peuples à travers l'histoire.

Malgré ces biais d'ordre culturel, les Nations Unies ont assumé un leadership mondial sur le plan moral et humanitaire. L'ONU a contribué à améliorer la santé, le bien-être économique et social (ainsi que l'éducation) à l'échelle mondiale. De plus, elle s'est occupée de dossiers importants comme le sort des réfugiés et le désarmement. Grâce à son aide humanitaire, l'ONU a permis à des millions de personnes d'obtenir de meilleures conditions de vie.

Figure 6.7

Consulte le site Web de l'ONU (tu trouveras l'adresse en te rendant d'abord au www.dlcmcgrawhill.ca) pour trouver deux autres organisations qui ne sont pas mentionnées ci-dessous. Indique leur mission et nomme quelques-unes de leurs réalisations.

Les principales agences de l'ONU

Organisation	Date	Mission
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	1945	Améliorer l'alimentation et hausser le niveau de vie ; améliorer la production et la distribution des denrées alimentaires et des produits agricoles ; éliminer la faim.
La Banque mondiale	1945	Accorder des prêts aux États membres pour le développement économique.
L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	1946	Promouvoir la coopération entre les nations par l'entremise de l'éducation, de la science et de la culture afin d'encourager le respect des droits et des libertés.
Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	1946	Offrir une assistance au développement afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et des mères dans les pays en développement.
L'Organisation mondiale de la santé (OMS)	1948	Assurer la meilleure santé possible à toutes les personnes de la Terre grâce à l'amélioration des soins de santé, l'éradication des maladies, l'amélioration de la formation et de l'éducation en santé et l'amélioration des conditions de travail.
Le Fonds monétaire international (FMI)	1947	Promouvoir la coopération monétaire et le commerce international entre les pays et offrir une assistance financière.
L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)	1948	Établir un code de conduite commun en matière de relations commerciales et de commerce international et offrir un forum pour les négociations commerciales et la réduction des barrières tarifaires.
L'Organisation internationale du travail (OIT)	1946	Proposer des normes de travail internationales.